Brita HAGI HASSAN, président du Conseil de la Ville d'Alep

Depuis le 15 novembre 2016, jour ou les premiers raids aériens sont partis du porte avion russe basé en Méditerranée, les bombardements sur Alep et son gouvernorat se sont intensifiés au point de devenir les plus violents depuis le début du conflit.
Le bilan communiqué le 22 novembre par le Conseil Local de la Ville d'Alep (CLVA) était le suivant :

335 civils tués
Plus de 1100 blessés.
3 locaux de la protection civile ciblées et mis hors service
4 hôpitaux ont du cesser toutes leurs activités.
270 000 personnes dont 120 000 enfants selon une nouvelle évaluation réalisée par les conseils locaux de la zone sont sous siège total à Alep-Est.

Il est probable qu'Alep-Est finira par tomber ces prochains jours aux mains du régime syrien.

Dans ces conditions il apparaît urgent d'interroger les témoins et acteurs de la société qui ne se reconnaissent ni dans le régime de Damas, ni dans les djihadistes. Monsieur Brita Hagi Hasan en est un des représentants majeurs pour la ville d'Alep.

Il est en France pour témoigner de la situation à Alep-Est et parler du travail de la société civile, notamment du CCLVA dont il a été élu Président (ce qui correspond au statut de nos maires) en décembre 2015.
Sa présence est rendue possible car il vit actuellement dans la région d'Idleb (à l'ouest d'Alep) : étant en réunion en Turquie au moment où le siège s'est refermé sur la ville en septembre 2016 il n'a pu y retourner depuis.

Il avait été l'invité en octobre 2016 du Parlement Français: (commission des affaires étrangères).
Voici les liens où on peut le voir et entendre lors de ce second et dernier séjour en France :

- Dernière intervention médiatique avant de repartir en Syrie où il était l'invité de Guillaume Ermer sur France Culture: ici.

- Son intervention à l'Assemblée Nationale: ici

- Sa rencontre avec le Président à l'Elysée: ici

Le CLVA ainsi que le Conseil du Gouvernorat d'Alep (CGA) ont été créés en mars 2013 pour assurer une continuité des services publics après le retrait du régime en juillet 2012 (voir fiche jointe)